



## COMITE DE PILOTAGE ATI DU 5 juillet 2017

### COMPTE RENDU

Séance du 05 juillet 2017

Date de convocation : 13 juin 2017

Membres en exercice : 24 titulaires et 24 suppléants

Membres votants : 12/24

La règle du double quorum est respectée quorum général 12/24, quorum privé 9/12.

L'an deux mille dix-sept, le cinq juillet, le Comité de pilotage de l'ATI Vidourle Camargue dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Salinelles.

Présents :

Collège des collectivités :

Avec voix délibérative : Katy Guyot, Laurent Pélissier, Richard Pitaval

Collège des consulaires :

Avec voix délibérative : Gil Gréa

Collège des associations :

Avec voix délibérative : Daniel Payen, Lysya Jonquet, Serge Sastre, Robert Lefort, Stéphan Jannez, Alice Badoux

Collège société civile :

Avec voix délibérative : Claude Constant, Daniel Remy

**Techniciens et partenaires invités :**

Virginie Conor (Autorité de gestion), Zoé Valat (CD30), Isabelle Chaume (CD30), Jérôme Casseville (CD34), Carole Agou (CCI Montpellier), Karine Diaz (CCPL)

**Equipe ATI :**

Yannick Reboul, Catherine Bazile.

Le Comité de Pilotage est accueilli par le 1<sup>er</sup> adjoint de la commune de Salinelles M. Guy Aimont qui présente les excuses de M. le Maire, retenu sur une autre réunion du syndicat du Vidourle. Il fait un rapide historique patrimoniale de la commune et en particulier de la salle de « L'orangerie » où siège le comité de pilotage.

La Présidente, Mme Katy Guyot prend la suite du discours et salue les personnes présentes. Elle appuie sur les difficultés des petites communes à entretenir leur patrimoine pourtant essentiel pour l'attractivité du territoire.

Elle précise en ouverture du Comité de Pilotage les deux points à l'ordre du jour :

- 1- Etat d'avancement et projets inscrits à l'ATI
- 2- Présentation et validation du plan d'actions 2017

Mme Virginie Conor est présente en tant que Autorité de Gestion, chargée de la gestion pour la Région Occitanie.

### **1 - Etat d'avancement de l'ATI et projets inscrits à l'ATI:**

L'ATI territoriale Vidourle Camargue a été sélectionnée le 20/11/2015 avec une liste de projets répartis en 4 Priorités d'investissement (PI) sur lesquelles une enveloppe financière a été fléchée.

N°	Intitulé opération	Maitre d'ouvrage	Coût éligible	FEDER
----	--------------------	------------------	---------------	-------

				sollicité
<b>PI 4a favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables - 310 000 € avec objectif de consommation de 33% à fin 2018 (102 300 €)</b>				
1	Plateforme stockage de déchets verts	CC Rhône Vistre Vidourle	450 000 €	135 000 €
2	Récupération énergie de la mer	Régit Port Camargue	400 000 €	120 000 €
3	Plateforme stockage de déchets verts	CC Pays de Lunel	930 000 €	279 000 €
<b>PI 4c Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie - 299 228 € avec objectif de consommation de 33 % à fin 2018 (98 745 €)</b>				
4	Rénovation BBC	Commune de Sommières	527 427 €	158 228.10 €
5	Ecoconstruction de bureaux	SM Camargue Gardoise	400 000 €	120 000 €
6	Point info énergie	Commune de Sommières	20 000 €	6 000 €
7	Construction salle polyvalente	Commune de Sommières	50 000 €	15 000 €
<b>PI 6c - conservation et mise en valeur du patrimoine naturel 101 589 € avec objectif de consommation de 33% à fin 2018 (33 524 €)</b>				
8	Création d'îlots de nidification	SM Camargue Gardoise	200 000 €	60 000 €
9	Rénovation accueil Scamandre	SM Camargue Gardoise	100 000 €	30 000 €
10	Création circuit pédestre « Grand Site de France Camargue Gardoise	SM Camargue Gardoise	22 900 €	6 870 €
11	Muséographie de la Maison du Grand Site	SM Camargue Gardoise	43 680 €	13 107 €
12	Extension sentier Grand Site vers les salins de la Murette	SM Camargue Gardoise	117 040 €	35 112 €
<b>PI 6d - protéger et restaurer la biodiversité 400 000 € avec objectif de consommation de 33 % à fin 2018 (132 000 €)</b>				
13	Création belvédères sur station pompage RNR	SM Camargue Gardoise	55 000 €	16 500 €
14	Trame écologique de la station d'épuration	Commune d'Aubais	300 970 €	90 291 €
15	Restauration fonctionnement hydrologique vieux Vistre-Phase 1	EPTB du Vistre	350 000 €	105 000 €
16	Restauration morphologique du Rhône-Phase 1	EPTB du Vistre	338 000 €	101 400 €
17	Accompagnement réduction produits phytosanitaires en ZNA	CIVAM	167 000 €	50 000 €
18	Restauration du fonctionnement hydrologique du vieux Vistre-Phase 2	EPTB du Vistre	350 000 €	105 000 €
19	Restauration morphologique du Rhône-Phase 2	EPTB du Vistre	1 225 000 €	367 500 €

A ce jour 1 dossier a été programmé sur la PI 6d, il s'agit du dossier : projet de sécurisation des digues et coulée verte du Rhône sur les communes de Vergèze et de Codognan - Phase 1 conception, porté par l'ETPB du Vistre pour 69 000 € de FEDER.

Plusieurs dossiers ont depuis la sélection été abandonnés, déclarés inéligibles ou réorientés il s'agit des dossiers suivants qu'il convient de retirer de l'ATI.

N°	Intitulé opération	Maitre d'ouvrage	Cause du retrait
<b>PI 4a - favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables</b>			
1	Plateforme stockage de déchets verts	CC Rhône Vistre Vidourle	Projets proposés en réorientation sur un appel à projets ADEME Région - non éligible au FEDER
3	Plateforme stockage de déchets verts	CC Pays de Lunel	
<b>PI 4c - soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie</b>			
4	Rénovation BBC (Lawrence Durell)	Commune de Sommières	Dossier bloqué par un régime d'aide d'état (maximum de financement acquis)
6	Point info énergie	Commune de Sommières	Avis défavorable de l'autorité de gestion
<b>PI 6c - conservation et mise en valeur du patrimoine naturel</b>			
10	Création circuit pédestre « Grand Site	SM Camargue Gardoise	Plancher de dépenses non

	de France Camargue Gardoise		atteint
11	Muséographie de la Maison du Grand Site	SM Camargue Gardoise	Dossier abandonné par le porteur de projet
<b>PI 6d - protéger et restaurer la biodiversité</b>			
14	Trame écologique de la station d'épuration	Commune d'Aubais	Dossier déclaré inéligible par l'autorité de gestion
17	Accompagnement réduction produits phytosanitaires en ZNA	CIVAM	Dossier abandonné par le porteur de projet

Compte tenu des ajustements deux priorités d'investissement sont en manque de projets (4a et 4c), dans ce cadre un courrier a été adressé à l'ensemble des communes et communautés de communes afin de faire remonter des dossiers le 10 janvier 2017.

La commune de Lunel a fait remonter deux dossiers potentiellement éligibles pouvant être intégrés au plan d'action.

- 1) Mise en œuvre d'une pompe à chaleur en géothermie pour la piscine municipale de Lunel  
FEDER : 44 898 € / 74 830 €
- 2) Rénovation et innovation de l'éclairage public de Lunel  
FEDER : 433 619 € / 867 239 €

D'autre part, sur la priorité d'investissement 6c le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise principal porteur de projet éligible en raison de la présence du Grand site Camargue gardoise souhaite faire évoluer les dossiers déposés et demande leur fusion et leur l'intégration dans un seul et même nouveau dossier (« Améliorer et pérenniser des paysages et une culture remarquables »).

Ce projet a pour enjeux la préservation des espaces naturels, leur mise en valeur et la sauvegarde du cadre de vie au travers de trois outils :

- Un observatoire photographique des paysages
- Une Charte architecturale et paysagère
- Des outils de signalétiques

Le plan de financement de la nouvelle fiche action s'établi de la façon suivante :

Postes de dépenses	Total TTC	Recettes attendues	
Prestation de service	140 000.00 €	Autofinancement (20%)	31 523.45 €
Ingénierie	15 319.34 €	DREAL (30%)	47 285.17 €
Frais indirects	2 297.90	FEDER (50%)	78 808.62 €
<b>Total</b>	<b>157 617.24 €</b>	<b>Total</b>	<b>157 617.24 €</b>

En conséquence il proposé au comité de pilotage de modifier le tableau des projets inscrits à l'ATI :

- En retirant les projets déclarés inéligibles, réorientés et/ou abandonnés.
- En intégrant les projets présentés par la commune de Lunel.
- En intégrant le projet proposé par le Syndicat mixte de la Camargue Gardoise.

Il est procédé au vote électronique à l'aide de boitiers.

**Vote : Pour : 12**  
**Abstention : 0**  
**Contre : 0**

**Nouveau tableau des opérations inscrites à l'ATI Vidourle Camargue au 05/07/2017**

N°	Intitulé opération	Maitre d'ouvrage	Coût éligible	FEDER sollicité
<b>PI 4a favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables - 310 000 € avec objectif de consommation de 33% à fin 2018 (102 300 €)</b>				
1	Récupération énergie de la mer	Régit Port Camargue	400 000 €	120 000 €
2	Pompe à chaleur géothermie piscine de Lunel	Commune de Lunel	74 830, 70 €	44 898, 42 €
<b>PI 4c Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie - 299 228 € avec objectif de consommation de 33 % à fin 2018 (98 745 €)</b>				

3	Rénovation éco-performante de l'éclairage public de Lunel	Commune de Lunel	867 239 €	433 619, 85 €
4	Ecoconstruction de bureaux	SM Camargue Gardoise	400 000 €	120 000 €
5	Construction salle polyvalente	Commune de Sommières	50 000 €	15 000 €
<b>PI 6c - conservation et mise en valeur du patrimoine naturel 101 589 € avec objectif de consommation de 33% à fin 2018 (33 524 €)</b>				
6	Programme d'amélioration et de pérennisation des paysages du GSF	SM Camargue Gardoise	157 617, 24 €	78 808, 62 €
7	Création d'îlots de nidification	SM Camargue Gardoise	200 000 €	60 000 €
8	Rénovation accueil Scamandre	SM Camargue Gardoise	100 000 €	30 000 €
9	Extension sentier Grand Site vers les salins de la Marette	SM Camargue Gardoise	117 040 €	35 112 €
<b>PI 6d - protéger et restaurer la biodiversité 400 000 € avec objectif de consommation de 33 % à fin 2018 (132 000 €)</b>				
10	Création belvédères sur station pompage RNR	SM Camargue Gardoise	55 000 €	16 500 €
11	Restauration fonctionnement hydrologique vieux Vistre-Phase 1	EPTB du Vistre	350 000 €	105 000 €
12	Restauration morphologique du Rhône-Phase 1	EPTB du Vistre	338 000 €	101 400 €
13	Restauration du fonctionnement hydrologique du vieux Vistre-Phase 2	EPTB du Vistre	350 000 €	105 000 €
14	Restauration morphologique du Rhône-Phase 2	EPTB du Vistre	1 225 000 €	367 500 €

Il est procédé au vote électronique à l'aide de boitiers.

**Vote : Pour : 12**  
**Abstention : 0**  
**Contre : 0**

## **2 - Présentation et validation du plan d'actions 2017 :**

Le plan d'action 2017 de l'ATI Vidourle Camargue prévoit le programme de travail des animateurs de l'ATI pour 2017 :

### **PROGRAMMATION 2017**

6 opérations seront proposées pour pré-sélection au comité technique en 2017.

#### **1) Mise en œuvre d'une pompe à chaleur en géothermie pour la piscine municipale de Lunel**

**Maître d'ouvrage :** Commune de LUNEL

**FEDER :** Axe/Objectif thématique/Priorité d'investissement mobilisés/Objectif spécifique :

**Axe : 3 :** Encourager la transition énergétique

**Objectif thématique : 4 :** Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs

**Priorité Investissement : 4a** : Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables

**Objectif spécifique : 7** : Augmenter la production en énergies renouvelables

A l'occasion du renouvellement du contrat de gestion de la piscine, la commune a souscrit un Contrat Global de Performance Énergétique avec le nouvel opérateur. L'offre est basée sur l'exploitation d'une pompe à chaleur exploitant les ressources caloriques de la géothermie pour obtenir une baisse de 35,6 % d'énergie finale pour la consommation globale de l'établissement.

**Lieu(x) de réalisation** : avenue Louis Médard, 34400 LUNEL

**Calendrier d'exécution et date prévisionnelle de mise en œuvre opérationnelle** :

La planification des travaux a été faite en fonction de la fermeture annuelle de l'établissement (vidange et gros entretien) prévue à compter du 25 juin pour une durée de deux semaines. Les travaux devront donc débuter dans le courant du mois de Juin, et s'achèveront avant la fin de l'été 2017.

**durée** : 3 mois

**Plan de financement** :

Postes de dépenses	Total HT	Recettes attendues	
Investissement - pompe à chaleur	74 830	Autofinancement (40%)	29 932
		FEDER (60%)	44 898
<b>Total</b>	<b>74 830</b>	<b>Total</b>	<b>74 830</b>

## **2) Rénovation éco performante de l'éclairage public de Lunel**

**Maître d'ouvrage** : Commune de LUNEL

**FEDER : Axe/Objectif thématique/Priorité d'investissement mobilisés/Objectif spécifique** :

**Axe : 3** : Encourager la transition énergétique

**Objectif thématique : 4** : Soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs

**Priorité Investissement : 4c** : Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les infrastructures publiques, y compris dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement

**Objectif spécifique : 9** : Réduire la consommation énergétique dans les bâtiments publics et le logement social

Ce choix stratégique de rénovation de l'éclairage public découle d'un diagnostic réalisé en 2013 et d'une stratégie intercommunale en cohérence avec le projet de territoire. Le remplacement d'anciens luminaires énergivores par du matériel récent et économe, la gestion du système d'éclairage par la télégestion permettra une baisse notable des consommations énergétiques et une adaptation de l'éclairage public aux spécificités des rues et quartiers ou de besoins spécifiques lors de manifestations.

**Lieu(x) de réalisation** : commune de Lunel

**Calendrier d'exécution et date prévisionnelle de mise en œuvre opérationnelle** :

Années 2017 - 2018 - 2019 (marché notifié à ce jour)

**durée** : 3 ans

**Plan de financement** :

Postes de dépenses	Total HT	Recettes attendues	
Rénovation éclairage public	867 239	Autofinancement (50%)	433 619
		FEDER (50%)	433 619
<b>Total</b>	<b>867 239</b>	<b>Total</b>	<b>867 239</b>

## **3) Grand Site de France Camargue Gardoise :**

### **Axe 1 - Améliorer et pérenniser des paysages et une culture remarquables**

**Maître d'ouvrage** : Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise

**FEDER : Axe/Objectif thématique/Priorité d'investissement mobilisés/Objectif spécifique** :

**Axe 4** : Préserver et valoriser le territoire et ses ressources au bénéfice d'une croissance durable

**Objectif thématique 6** : préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources

**Priorité Investissement 6c** : préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources, en conservant, protégeant, favorisant et développant le patrimoine naturel et culturel.

**Objectif spécifique** : Préserver et développer le tourisme autour de sites naturels et culturels

**Action** : Valorisation et promotion des sites culturels et naturels régionaux

En date du 17 janvier 2014, la Camargue gardoise est devenu le 14<sup>ème</sup> Grand Site de France. Elle a ainsi rejoint ainsi les trois autres Grands Sites de France du Languedoc-Roussillon. Dans le cadre de l'OGS, le SMCG a établi un plan d'actions sur le territoire du Grand Site. L'objectif 1 de ce plan est : "Améliorer et pérenniser les paysages des Sites Classés et du Grand Site". Ce projet a pour enjeux la préservation des espaces naturels, leur mise en valeur et la sauvegarde du cadre de vie au travers de trois outils :

- Un observatoire photographique des paysages
- Une Charte architecturale et paysagère
- Des outils de signalétiques

**Lieu(x) de réalisation** : Périmètre du Grand Site de France, communes d'Aigues-Mortes, Aimargues, Beauvoisin, Le Cailar, Le Grau-du-Roi, Saint-Gilles, Saint-Laurent d'Aigouze, et Vauvert

**Calendrier d'exécution et date prévisionnelle de mise en œuvre opérationnelle** : 1<sup>er</sup> semestre 2018  
**durée** : 12 mois

**Plan de financement** :

Postes de dépenses	Total TTC	Recettes attendues	
Prestation de service	140 000.00 €	Autofinancement (20%)	31 523.45 €
Ingénierie	15 319.34 €	DREAL (30%)	47 285.17 €
Frais indirects	2 297.90	FEDER (50%)	78 808.62 €
<b>Total</b>	<b>157 617.24 €</b>	<b>Total</b>	<b>157 617.24 €</b>

#### 4) Création d'îlots de Nidification

**Maître d'ouvrage** : Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise

**FEDER** : Axe/Objectif thématique/Priorité d'investissement mobilisés/Objectif spécifique :

**Axe 4** : Préserver et valoriser le territoire et ses ressources au bénéfice d'une croissance durable

**Objectif thématique 6** : préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources

**Priorité Investissement 6c** : préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources, en conservant, protégeant, favorisant et développant le patrimoine naturel et culturel.

**Objectif spécifique** : Développer le tourisme autour de sites naturels et culturels

**Action** : Investissements matériels, aménagements et équipements de sites naturels

Cette opération vise à créer des conditions favorables à la reproduction sur la réserve naturelle régionale du Scamandre d'espèces d'oiseaux considérées comme patrimoniales, telles que la Spatule blanche, l'échasse blanche ou encore la sterne pierregarin.

Cet investissement présente un double enjeu puisque positionné face au sentier de découverte du centre du Scamandre il permet de polariser plus d'oiseaux à cet endroit et augmenter l'effet sur les visites de passionnés d'ornithologie qui fréquente la réserve.

**Lieu(x) de réalisation** : Centre du Scamandre

**Calendrier d'exécution et date prévisionnelle de mise en œuvre opérationnelle** : fin 2017 **durée** : 3 à 6 mois

**Plan de financement** :

Postes de dépenses	Total TTC	Recettes attendues	
Aménagement	200 000 €	Autofinancement (20%)	40 000€
		Région (50%)	100 000 €
		FEDER (30%)	60 000 €
<b>Total</b>	<b>200 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>200 000 €</b>

#### 5) Création de Belvédères sur les stations de pompages de la RNR

**Maître d'ouvrage** : Syndicat Mixte Camargue Gardoise

**FEDER** : Axe/Objectif thématique/Priorité d'investissement mobilisés/Objectif spécifique :

**Axe 4** : Préserver et valoriser le territoire et ses ressources au bénéfice d'une croissance durable

**Objectif thématique** : Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources

**Priorité Investissement 6d** : Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

**Objectif spécifique** : Grands chantiers de gestion et de restauration écologique des infrastructures

vertes et bleues.

Ce dossier se présente essentiellement dans le cadre de l'observation de la faune et de la flore au sein de la réserve naturelle du Scamandre.

Par ailleurs, la réserve naturelle régionale du Scamandre est de plus en plus visitée : la création de deux belvédères supplémentaires permettra au grand public de mieux en apprécier la richesse, les points de vue étant naturellement limités par la topographie naturelle du terrain et la présence de nombreux arbres. Les belvédères offriront en particulier un point de vue sur la plus grande Héronnière de pour l'un et une vaste Héronnière de France pour l'autre.

Lieu(x) de réalisation : Centre du Scamandre

Calendrier d'exécution et date prévisionnelle de mise en œuvre opérationnelle : fin 2017 durée : 3 à 6 mois

Plan de financement :

Postes de dépenses	Total TTC	Recettes attendues	
Aménagement	44 000 €	Autofinancement (20%)	8 800 €
		Région (20%)	8 800 €
		FEDER (60%)	26 400 €
<b>Total</b>	<b>44 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>44 000 €</b>

## 6) Restauration du fonctionnement hydraulique du vieux Vistre - phase 1 conception

Maître d'ouvrage : Etablissement Public Territorial de Bassin du Vistre

FEDER : Axe/Objectif thématique/Priorité d'investissement mobilisés/Objectif spécifique :

**Axe 4** : Préserver et valoriser le territoire et ses ressources au bénéfice d'une croissance durable

**Objectif thématique** : Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources

**Priorité Investissement 6d** : Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

**Objectif spécifique** : Grands chantiers de gestion et de restauration écologique des infrastructures vertes et bleues.

Face à la dégradation importante de l'état écologique, aux disfonctionnement des réseaux d'assainissement impactant directement le cours d'eau et face au risque d'inondation de leurs centres-bourgs, accentué par le mauvais état des digues, un projet globale se met en place. Le projet comporte, outre la reconstruction des digues et l'amélioration des réseaux humides présents dans le secteur, la renaturation la remise en fonctionnement hydraulique et écologique de l'ensemble. La phase 1 du projet soit les études préalables, doit permettre la réalisation de l'aménagement global.

Lieu(x) de réalisation : Vestric - Candiac

Calendrier d'exécution et date prévisionnelle de mise en œuvre opérationnelle : Début 2016 durée : 24 mois

Plan de financement :

Postes de dépenses	Total TTC	Recettes attendues	
Etudes préalables	60 000 €	Autofinancement (20%)	12 000 €
		Agence de l'eau	30 000 €
		FEDER (30%)	18 000 €
<b>Total</b>	<b>60 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>60 000 €</b>

M. Reboul précise les actions d'information engagées vis-à-vis des porteurs de projets et l'animation liée.

SUIVI DES PROJETS - Paiement dossier 2017 :

- Suivi du projet EPTB du Vistre - Phase de conception pour la sécurisation des digues et coulée verte du Rhône sur les communes de Vergèze et Codognan, présélectionné lors du Comité Technique du 30 mai 2016.

Pour rappel le dossier porte sur : le marché de maîtrise d'œuvre de conception avec ses missions complémentaires pour le modèle hydraulique, l'étude de dangers et l'analyse multicritères pour les digues. Cette phase de conception comprend également des études annexes : l'étude du raccordement au remblai ferroviaire par la SNCF, la topographie et le piquetage des réseaux, les sondages et analyses géotechniques, l'étude hydrogéologique...

24 mois d'études sont prévues, un suivi sera apporté en 2017 pour le dépôt d'une demande d'acompte.

## MISE A JOUR DU PLAN D'ACTION ET RECHERCHE DE PROJETS COMPLEMENTAIRES :

Information :

- Un courrier d'information et de sollicitation a été adressé le 10 janvier 2017 à l'ensemble des maires des 51 communes du territoire et aux présidents des cinq communautés de communes. Il faisait le rappel du programme ATI et soulignait plus particulièrement les priorités d'investissement en déficit de projets (4a et 4c)

Relance :

- Ce courrier a fait l'objet d'un suivi et fera l'objet d'une relance téléphonique.

Concertation :

- Une concertation est mise en place avec les services du département du Gard pour identifier de potentiels projets sur la priorité d'investissement 4a. Une première piste s'est dégagée avec le service Habitat social. Un appel à projets pourrait être envisagé si nécessaire.

- Un dialogue est mis en place avec les principaux opérateurs par priorité d'investissement pour la substitution éventuelle de projets ou la recherche de projets complémentaires.

### INTERFONDS ET COMMUNICATION :

Pour rappel le syndicat mixte du Pays Vidourle Camargue siège aux ATI urbains de la communauté de communes du Pays de Lunel et de la communauté de communes de Petite Camargue.

Un dialogue et un bilan interfonds est mis en place notamment dans le cadre de l'opération du joli mois de L'Europe.

Mme Conor intervient pour rappeler les échéances et en particulier l'évaluation à mi-parcours en 2018 avec pour objectif la programmation et la mise en paiement de 33% des enveloppes par priorité d'action. Les porteurs de projets doivent donc demandé rapidement un paiement, acompte ou solde. Au niveau régional les enveloppes sont limitées. Les PI 4c et 6c sont déjà en sur-programmation. Pour la 6c les critères sont « rigides », il est donc préférable d'interroger les services de la Région en amont.

Il est procédé au vote électronique à l'aide de boitiers.

**Vote : Pour : 12**

**Abstention : 0**

**Contre : 0**

**L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 10h30.**

**Compte-rendu rédigé le 12 juillet 2017, à Vauvert,**

**Signature de la Présidente :**

